Un savant engagé durant l'époque révolutionnaire à l'île de France, le naturaliste J. Macé

Claude Wanquet

▶ **To cite this version:**

Claude Wanquet. Un savant engagé durant l'époque révolutionnaire à l'île de France, le naturaliste J. Macé. Revue historique de l'océan Indien, 2006, Science, techniques et technologies dans l'océan Indien : XVIIe-XXIe siècle, 02, pp.26-40. hal-03412334

HAL Id: hal-03412334

https://hal.univ-reunion.fr/hal-03412334

Submitted on 3 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un savant « engagé » durant l'époque révolutionnaire à l'Île de France, le naturaliste J. Macé

Claude Wanquet
Université de La Réunion - CRESOI

Même si l'exécution de Lavoisier paraît contredire cette affirmation, la première République et, plus généralement, la Révolution française ont largement contribué à l'essor scientifique et largement aussi mobilisé à leur profit les savants[1]. Elles ont encouragé, entre autres choses, l'approfondissement des connaissances sur des zones géographiques encore relativement mal connues, tels les pays de l'océan Indien. Plusieurs savants et/ou marins ont ainsi reçu, des autorités nationales, mission de les explorer.

Parmi eux il est un personnage sur lequel un récent et beau livre de Lucile Allorge[2] a attiré l'attention mais qui demeure encore insuffisamment connu, le naturaliste J. Macé. Successivement mandaté par la Constituante puis le Comité de Salut Public, il a vécu à l'Île de France de 1793 à 1798 et fourni sur la société et la vie politique de l'île une foule de renseignements extrêmement précieux. Car il a beaucoup écrit, à son ami Millin, bibliothécaire de la Bibliothèque nationale, et à des membres du Directoire, des lettres très longues, pleines de sel, voire de fiel, qui ont en particulier le mérite de présenter des notabilités et des événements marquants de l'île sous un éclairage très différent de celui ordinairement et massivement dominant.

I - DE LA DIFFICULTÉ DE VIVRE À L'ÎLE DE FRANCE QUAND ON EST UN PARTISAN DÉCLARÉ DE LA RÉVOLUTION

Des origines et de la formation de Macé, on ne sait que très peu de chose.

Une première incertitude concerne son prénom. Il signe J. Macé mais le J. signifie-t-il Jacques (comme le pense L. Allorge) ou Jean (comme l'écrivent Madeleine Ly Tio Fane[3] ou Yves Laissus[4]) ?

Dans une lettre à Millin de 1793, il évoque sa « *franchise bretonne* » qui à l'Île de France « *ne plaît pas infiniment aux agents et salariés de l'État* » mais s'agit-il là d'une référence véritable à une origine géographique ou d'une simple clause de style ?

1. Cf., par exemple, *L'état de la France pendant la Révolution*, sous dir. M. Vovelle, p. 310-312.
2. *La fabuleuse odyssée des plantes. Les botanistes voyageurs, les Jardins des Plantes, les herbiers*, Paris, 2005, 727 p. Sur Macé voir les p. 612-616, 624-627 et 686-699.
3. Citée par L. Allorge, *La fabuleuse...*, p. 698.
4. « Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot », *Revue d'Histoire des Sciences*, 1981, XXXIV/3-4, p. 284.

D'après diverses allusions de ses lettres on constate qu'avant son départ de France il était lié d'amitié avec la famille de La Révellière-Lépeaux, qui deviendra Directeur en 1795[5], et avec des scientifiques tels Millin[6] et Willemet, un naturaliste mort en Inde en 1791[7].

Un arrêté de la Constituante du 16 février 1790 le charge d'une mission dans l'océan Indien, mais quand il quitte la France, peu après, c'est en principe pour servir à Ceylan comme chirurgien dans le régiment du Comte de Meuron, un régiment de mercenaires loué à la Compagnie hollandaise des Indes. En fait il se brouille très vite avec le comte de Meuron, qu'il accuse de n'avoir pas tenu ses engagements et on le retrouve, en avril 1791, au Cap de Bonne-Espérance d'où il part faire un long voyage scientifique sur la côte orientale de l'Afrique du Sud. Entre-temps il a été nommé, le 10 septembre 1790, membre associé de la *Société d'Histoire naturelle de Paris.* D'après sa lettre à Millin du 23 août 1793, Macé travaille en Afrique, pour les autorités hollandaises, à l'analyse des mines qu'elles exploitent. Un travail dont « *la plus noire ingratitude* » aurait été la récompense. Aussi décide-t-il, fin avril 1793, de partir pour l'Île de France, pas fâché de fuir « *un pays gouverné par des despotes, insolents marchands de fromage et de cannelle* ». Son voyage sur un « *petit vaisseau* [américain] *de 140 tonneaux* », parti de Salem, « *avec des Américains maussades et incivils* », n'est pas très agréable, n'était la rencontre, en cours de route, d'une frégate française commandée par Renaud[8] qui lui donne des nouvelles du pays. Il arrive à l'Île de France le 7 juin 1793.

Dupuy, l'ordonnateur et ex-intendant, affirme qu'il s'est « *empressé de le recevoir, de le loger* » et que sa maison « *a été la sienne pendant plus d'une année* » ; qu'il a pris sur lui de payer les frais de son voyage depuis Le Cap et de lui verser une aide mensuelle de 400 livres ; bref, que si leurs relations ont seulement été « *hospitalières* », la faute en incombe uniquement au caractère et aux « *conversations* » (sans doute trop acides à son goût) de Macé[9]. Ce dernier donne à Millin en 1793[10] et dans une lettre aux administrateurs, Malartic et Dupuy, du 8 thermidor an III (26 juillet 1795)[11] une tout autre version des choses. Dès le premier contact, ses relations avec Malartic sont mauvaises : « *son maintien, son air mystique et je ne sais quoi de petit* [lui] *donnent*, écrit-il, *de mauvais augures* ». Dupuy le reçoit « *un peu moins froidement* » mais « *tergiverse* » lorsque Macé lui demande un local pour loger ses bagages, et surtout ses collections, avant de ne lui concéder, dans le jardin de l'intendance,

5. Pour un aperçu de la personnalité et de la carrière de La Réveillière voir l'article de J.L Suratteau dans le *Dictionnaire Historique de la Révolution Française*, p. 644-646.
6. Aubin-Louis Millin « *né en 1758 et mort en 1818, était tout à la fois archéologue, naturaliste, érudit tous azimuts et inventeur du terme* « monument historique » *en 1790* », écrit L. Allorge, *La fabuleuse...*, p. 616.
7. Macé s'efforcera d'ailleurs, en 1798, de profiter de la venue à l'Ile de France d'ambassadeurs de Tipoo Sahib, le sultan du Mysore, pour essayer d'obtenir de ce dernier les manuscrits et collections d'histoire naturelle de Willemet afin de les faire passer ensuite à l'Institut National. Cf. sa lettre aux Directeurs du 24 ventôse an VI (14 mars 1798).
8. Qui sera l'année suivante, après la destitution de Saint-Félix, nommé commandant de l'escadre française de l'océan Indien.
9. Lettre à Jussieu du 29 brumaire an IV (20 novembre 1795) conservée dans le dossier Jussieu à la Bibliothèque du Laboratoire de Phanérogamie du Muséum de Paris. Je remercie chaleureusement Madame Allorge de m'avoir communiqué les pièces relatives à Macé de ce dossier ainsi que la lettre à Millin citée dans la note suivante.
10. Sa très longue lettre - dont L. Allorge a publié un certain nombre d'extraits - conservée aux Archives nationales (Police générale, F 7, carton 4343), porte les dates successives des 23 août, 3, 23 et 30 septembre 1793.
11. Conservée dans le dossier Jussieu, cité n. 9.

qu'« *une petite cabane en bois... occupé depuis longtemps par des légions de blattes, de rats qui avaient déposé leur progéniture dans de vieux sacs en papier... et des nichées de fourmis* ». Après « *une terrible chasse* » contre ces fâcheux occupants et grâce aux dons de quelques particuliers, Macé réussit quand même à aménager sommairement ce logis qu'il appelle « *ma cellule de chartreux* ». Mais c'est en vain, malgré la recommandation de la Constituante, qu'il demande à plusieurs reprises aux administrateurs un noir domestique de l'État pour le seconder dans la tâche qu'il s'est fixée : « *faire la flore de l'île... et donner une description minéralogique de ses divers produits volcaniques* ».

En 1795, arrive sur la corvette *Le Moineau* un arrêté du Comité de Salut Public du 11 pluviôse an III (30 janvier 1795) qui conforte singulièrement sa position. La Convention, en effet, lui accorde un traitement annuel de 6000 livres et prescrit aux administrateurs de lui faciliter les voyages qu'il compte entreprendre « *dans l'Inde, à Madagascar et à la Côte d'Afrique* ». Aussi dans sa lettre du 8 thermidor (26 juillet), Macé réitère-t-il auprès des administrateurs sa demande de « *deux noirs domestiques intelligents* » pour l'aider dans ses travaux. Il ne mâche pas ses mots pour stigmatiser « *l'indifférence... presque* [la] *mauvaise volonté* » que Malartic et Dupuy ont jusqu'alors manifestées à son égard, les accusant quasiment d'avoir méprisé les sciences[12]. En effet, se félicitant que la Convention « *semble se faire un devoir d'encourager les sciences, les arts et l'histoire naturelle* », il ajoute : « *Que la stupide ignorance et l'aristocratie malfaisante disent tout ce qui leur plaira, que l'histoire naturelle est une vaine science de luxe qui ne peut convenir à une république démocratique. Elles n'ont plus d'influence et heureusement leur règne n'est plus en France. Qui pourrait croire qu'au XVIII^e siècle, il se trouva encore à l'Isle de France, des hommes qui ignorassent que c'est aux recherches, aux travaux et aux découvertes des naturalistes que l'on doit presque toutes les connaissances en médecine, dans les arts et dans les manufactures* ».

Très sèchement les administrateurs lui répondent, quatre jours plus tard, qu'« *il faudrait* [effectivement] *plaindre l'ignorant qui ne saurait pas tout ce que l'on doit à l'histoire naturelle... mais* [qu'] *il faut plaindre encore davantage la société, au milieu de laquelle existe un homme capable d'imaginer et d'écrire des lettres dans le genre de celle qu'* [il leur] *ont adressé* ». « *Nous n'aurions cessé de vous accueillir*, affirment-ils à Macé, *si vous n'aviez cessé de le mériter* » et malgré « *la bizarrerie de* [son] *humeur* » ils s'engagent à seconder les intentions du Comité de Salut Public et en particulier à lui faciliter son passage dans un autre pays de l'océan Indien. Sans doute ne seraient-ils pas fâchés d'être débarrassés d'un homme que Dupuy qualifiera un peu plus tard de « *petit terroriste* »[13]. Mais, arguant des besoins prioritaires « *pour les travaux multipliés par la guerre* », ils ne lui concèdent pas les noirs de l'État qu'il réclamait.

12. On peut d'ailleurs se demander si dès 1793 Macé ne s'identifiait pas plus ou moins avec Commerson, victime des avanies infligées par l'intendant Maillart-Dumesle, quand il écrivait : « *il est bien malheureux pour les naturalistes de rencontrer sur leur route des plantes aussi malfaisantes* ».

13. Lettre à Jussieu citée n. 9.

Dans sa lettre du 3 thermidor, Macé se félicitait de l'installation annoncée comme prochaine[14] d'un nouvel ordre de choses avec l'arrivée de commissaires du gouvernement « *restaurateurs de l'ordre et de la tranquillité publique* ». Ces commissaires, Baco et Burnel, théoriquement nantis de tous pouvoirs, débarquent effectivement le 30 prairial an IV (18 juin 1796) avec pour mission de mettre en application dans les Mascareignes la constitution de 1795 et, conséquemment, l'abolition de l'esclavage. Mais leur mission est brutalement écourtée par les colons qui les expulsent sans ménagement le 3 messidor (21 juin 1796). Macé est le témoin consterné de cet épisode majeur de l'histoire révolutionnaire des îles[15] et de ses conséquences qu'il commente longuement dans des lettres à La Révellière-Lépeaux des 26 messidor an IV et 3 frimaire an V (14 juillet et 23 novembre 1796)[16]. Désormais notre naturaliste place tous ses espoirs dans une revanche de la République contre les colons factieux et, pour la faciliter, fournit au Directoire force informations et conseils. Ainsi dans une longue lettre du 24 ventôse an VI (14 mars 1798)[17]. Il va même, peu après, si l'on en croit ses détracteurs, jusqu'à rédiger pour la garnison un véritable brûlot appelant les soldats à se révolter contre l'ordre qui devrait leur être donné de partir à Batavia et à se « *baigner dans le sang* » des aristocrates locaux, ce qui lui vaut d'être, le 8 avril 1798, expulsé vers l'Inde sur un navire danois, *La Flore*[18].

Réfugié dans le comptoir danois de Sérampour, non loin de Calcutta, Macé espère, en 1800, regagner la France par terre, via Kaboul, mais on ignore s'il a réussi. On sait simplement, d'après une allusion de Cuvier, citée par Lucile Allorge[19], qu'en 1825 il était mort.

2 - Un savant éclectique ou aigri ?

Même si ce sont surtout les engagements sociaux et politiques de Macé qui nous retiendront dans cet article, il est indispensable de dire quelques mots de ses activités scientifiques et surtout de ses rapports avec ses confrères tant ils peuvent être éclairants sur la personnalité de notre personnage et, conséquemment, sur ses engagements précités.

En matière scientifique Macé semble avoir des goûts très éclectiques. Il se flatte d'être non seulement médecin et botaniste mais aussi « *pas tout à fait étranger à des sciences* » qui passionnent un riche colon de l'Île de France, « *ancien conseiller de justice* », M. de Chazal, avec lequel il s'est lié d'amitié, « *la minéralogie, la conchyliologie, l'alchimie et le magnétisme* »[20]. Est-il compétent ? Toutes ses lettres l'affirment implicitement - l'humilité n'étant manifestement pas la vertu cardinale du personnage - mais d'aucuns en doutent. Dupuy pense que « *d'autres naturalistes*

14. Les nouvelles apportées par *Le Moineau* ne laissaient effectivement aucun doute à ce sujet.
15. Pour tous détails sur l'affaire on se reportera à Cl. Wanquet, *La France et la première abolition de l'esclavage, 1794-1802. Le cas des colonies orientales, Ile de France (Maurice) et La Réunion*, p. 279-362.
16. A.N. AF III 205, dossier 939, p. 25 et sq. et AF III 209, dossier 959, pièce 48.
17. A.N. col C 4/112.
18. Raymond d'Unienville, *Histoire politique de l'Isle de France*, t. 3, *1795-1803*, p. 289.
19. *La fabuleuse..., op.cit.*, p. 627.
20. A la différence de Aubert du Petit Thouars, qui l'accompagne souvent dans ses excursions scientifiques, « *qui ne paraît aimer rien autre chose que la botanique* ».

[dont Macé dit du mal] *valent infiniment mieux que lui* » et que même si « *la résolution du Comité de Salut Public a pu lui donner la qualité de savant, elle ne peut* [le] *forcer* [à] *l'estimer* ». Plus tard Céré lui reprochera vertement d'avoir introduit dans l'île la cochenille sylvestre en provenance de la côte de Coromandel. Funeste initiative, selon lui, « *d'une espèce de fol qui croyait bien mériter de la patrie* », car « *cet insecte a détruit en peu de temps toutes les raquettes* » (des cactus qui servaient sur certaines côtes de défense naturelle et entraient aussi - semble-t-il - dans la pharmacopée locale) et menace d'autres végétaux[21].

Une chose en tout cas est certaine : très peu de ses confrères trouvent grâce aux yeux de Macé. En la matière il s'inscrit dans la longue tradition des savants atrabilaires qui peuplent les expéditions scientifiques du siècle[22]. Macé laisse ainsi entendre que Vaillant, un savant qui a voyagé en Afrique du Sud entre 1781 et 1785 (je pense qu'il s'agit de François Levaillant, auteur d'un très intéressant récit de *Voyage... dans l'intérieur de l'Afrique par le Cap de Bonne-Espérance* qui présente très positivement les Hottentots[23]) est un mystificateur. Il attaque Barrault, un autre botaniste qui vit à l'Île de France et « *qui, en faisant la médecine, fait aussi beaucoup d'enfants aux négresses esclaves* ». Il fait manifestement, quoiqu'implicitement, sienne la définition qu'en donne son ami, le médecin Stadman : « *un tartuffe dangereux, rampant et traître* ». Il est amusant de constater qu'il accuse d'excessive susceptibilité et d'autoritarisme - des travers qui semblent justement les siens - même des savants dont il fait l'éloge : selon lui, Du Petit Thouars[24] « *a la fureur de vouloir toujours dominer* » ; l'espagnol Norona, mort dans l'île en 1788, « *comme Commerson, ne pouvait souffrir d'être contrarié, était violent dans la discussion* ». Il réhabilite toutefois sa mémoire, soulignant en particulier son exceptionnelle faculté à appréhender des langues nouvelles, ainsi que celle de Willemet, injustement calomnié par Barrault qui l'avait accompagné en Inde.

Surtout Macé s'en prend à deux hommes socialement très puissants et qui, à l'époque, font dans l'île figure de sommités dans le domaine scientifique : Charpentier de Cossigny et Céré.

Il accuse le premier d'avoir « *détourné les noirs de l'État pour embellir son habitation de Palma et s'enrichir* » ; et surtout de s'être indûment emparé « *de tous les papiers, manuscrits, dessins, livres et effets de Norona* », sous prétexte de lui avoir fait donner des soins dans les derniers jours de sa vie et d'avoir payé sa sépulture, alors que le savant espagnol avait expressément demandé à Stadman, également son ami, qu'il avait fait son légataire universel, de les envoyer à l'Académie des Sciences de Paris ou à une autre Académie de son choix[25].

Mais c'est surtout contre Céré, officiellement directeur, depuis 1775, du célèbre jardin aménagé à la demande de Poivre à Pamplemousses, que Macé se

---

21. Rapport au Directoire du 9 vendémiaire an VIII (1er octobre 1799), A.N. col. C4/112, p. 225.
22. « *Au XVIIIe siècle...*, écrit Yves Laissus, *le courrier des directeurs de la Compagnie des Indes et des ministres de la Marine est encombré de plaintes et de dénonciations réciproques* [des voyageurs naturalistes] *qui montrent jusqu'à quel point l'éloignement de la mère patrie peut exaspérer les antagonismes* », « Les voyageurs naturalistes... », art. cit., p. 309.
23. Cf. Cl. Wanquet, *La France et la première abolition...*, *op. cit.*, p. 506-507.
24. Dont il dit qu' « *il a une très bonne mémoire, à ce qu'il paraît, et de forts poumons* ».
25. Qui pis est, Stadman, qui était médecin chez Céré, aurait vu un jour les enfants de Cossigny « *jouer avec les beaux dessins* [de Norona] *et les déchirer* ».

déchaîne. L'homme, correspondant de nombreux savants européens, tels Buffon ou Lamark, est généralement considéré par la tradition historiographique locale comme une autorité en matière de botanique ; on lui attribue l'introduction dans l'île de nombreuses plantes utiles et curieuses et l'on rappelle que l'Empereur d'Autriche lui a envoyé en 1788 son portrait en pied et un écrin enrichi de diamants en remerciement des expéditions de plantes qu'il avait faites à Schönbrunn ; on insiste aussi sur son rôle de sage en matière politique[26]. Macé lui concède quelques vertus domestiques : « *il passe généralement*, écrit-il, *pour un bon père de famille*[27]*... Il mène une vie très douce au milieu de sa très nombreuse famille qui le chérit aussi* ». Mais c'est pour mieux l'accabler ensuite de sarcasmes et mettre en doute non seulement ses compétences scientifiques mais aussi son honnêteté. Il l'accuse, ainsi que son adjoint Barbier –« *son second volume et rien au-delà* »- d'ignorance en botanique et de ne suivre en matière d'agriculture, « *qu'une routine vicieuse et destructive* ». S'il ne « *leur fait pas un crime* [de cette ignorance]*...car ils n'ont jamais eu l'intention d'étudier cette science* »[28], il leur reproche « *leur mauvaise volonté pour l'entretien du jardin* » qui, selon lui, tombe en ruine et « *ressemble plus à un bocage qu'à un jardin botanique* ». Céré, affirme-t-il, « *ne paraît... s'intéresser à cet établissement que pour en tirer quelque lucre* ». Sous prétexte que l'administration lui a enlevé, pour le service des batteries, 18 ou 20 des noirs qu'elle lui prêtait auparavant[29] et qu'il ne lui en reste plus que 4 ou 5, il ne fait plus rien, se contentant de minauder auprès de son acariâtre épouse qui le domine totalement[30]. Macé va jusqu'à parler de « *l'imbécillité de Céré* » qui, « *ombrageux et jaloux* », doté « *comme tous les sots* » d'une « *très grande dose... d'amour-propre* »[31], lui paraît, en définitive, l'« *un des hommes les plus bornés et les plus autoritaires* » qu'il ait jamais rencontrés.

Quel crédit faut-il accorder à tout cela ? On devine aisément qu'entre Macé et les autres savants vivant alors à l'Île de France il y a de véritables règlements de comptes[32]. Faut-il, pour autant, se rallier à l'opinion de Dupuy qui écrit de Macé : « *cet homme est sot, hargneux et si l'occasion de médire lui manque, il calomnie* » ?

---

26. Voir, par exemple, la notice d'A. D'Emmerez de Charmoy dans le *Dictionnaire de Biographie Mauricienne*, p. 111-112.
27. Notons qu'une des filles de Céré avait épousé le vicomte d'Houdetot, plus tard général, auquel Macé fait allusion dans ses lettres.
28. Céré, né en 1737, avait été en France élève des jésuites avant de devenir officier d'infanterie puis collaborateur de Poivre.
29. Un peu plus loin Macé mentionne que Céré a même pu auparavant « *mettre en activité plus de 60 noirs* » prêtés par les administrateurs, ajoutant de façon assez vipérine, car il admet ne pas pouvoir confirmer la véracité de la chose : « *on dit* » qu'il les « *détournait pour les faire travailler dans son habitation* ».
30. Macé décrit de façon très mordante les journées vides que passe Céré « *dans le cercle étroit des maniaques automates* ». « *Sa femme*, écrit-il, *passe pour porter la culotte. Elle a beaucoup d'esprit et encore plus de prétention, elle fut belle mais le temps ne respecte rien... ; elle est fière et hargneuse, insolente même envers les personnes qui ne tenaient pas à l'Ancien Régime* ».
31. A ce propos Macé raconte comment Céré chassa brutalement du jardin Norona, qu'il hébergeait dans l'ancienne maison de Poivre, parce qu'il avait eu la franchise de lui dire que son mémoire sur le poivrier qu'il envisageait d'envoyer à l'Académie n'était qu'un « *barbouillage* » dans lequel il n'y avait pas « *le sens commun* ».
32. Ainsi Céré, de son côté, ne ménage pas Macé qui écrit : « *sur quelques observations d'agriculture que je lui ai faites, il a dit, répété et même écrit...que je pouvais être botaniste mais que je n'entendais sûrement rien à l'agriculture* ».

3 - La dénonciation des tares de la société de l'Île de France et, plus généralement, de la colonisation

Les attaques portées par Macé contre Cossigny et Céré ne sont, en vérité, qu'un des éléments d'une vigoureuse dénonciation des tares de la société de l'Île de France. « *Nos colonies*, écrit-il à Millin, *n'ont été composées que de l'écume des nations de la France et des mers. Un assemblage bizarre de fripons, de filous, de libertins ruinés, de scélérats protégés soit par les ministres, soit par leurs maîtresses et d'agioteurs transplantés a dû nécessairement développer, sur ce coin de terre, de grands vices moraux et physiques... Nos guerres de l'Inde et leurs suites désastreuses firent refluer sur ce roc* [des] *flots de banqueroutiers, d'aventuriers, d'intrigants, d'agioteurs de toute espèce* ». Formules qui plagient quasiment celles de Bernardin de Saint-Pierre dont le corrosif *Voyage à l'Isle de France* est paru en 1773.

À l'Île de France, selon Macé, depuis longtemps, « *tout est corrompu ou se laisse corrompre* ». Sous l'Ancien Régime « *les fonds de l'État ont été détournés et ont servi à faire l'agiotage et le commerce de l'argent. Des intendants se sont entendus avec des négociants fripons comme eux pour faire des fournitures de marchandises dans les magasins de l'État à 25 % au-dessus du prix courant de la place. Il paraît que tout le monde se plaisait à voler l'État* ». La Révolution, qui a amené sur l'île « *des milliers d'hommes et jeunes gens qui n'ont apporté avec eux que leurs intrigues et leur industrie mercantile* », n'a pas amélioré les choses : « *ici il n'y a point de patrie, ni cette union de la société qui devrait naturellement exister parmi des Français exposés sur un petit roc au milieu des mers et si éloignés de l'Europe. Chacun est un égoïste parfait... et ne s'occupe que de soi et des moyens de faire promptement une grande fortune... Chacun cherche à accaparer de son côté. Il n'y a pas un homme au port qui ne fasse des affaires ou l'agiotage* ». Et Macé de dénoncer longuement les traficotages qui se font sur les approvisionnements et surtout sur le cours de la piastre. En soulignant également les effets pervers du commerce international, par ailleurs tonique pour l'économie insulaire : « *Les marins arrivent ici de toutes les parties du monde... Leurs allées et venues perpétuelles vivifient ce roc et lui donnent le ton, les manières et les mœurs d'une grande auberge...* [Les marins] *ont une grande influence sur les mœurs, sur les délibérations, sur le régime intérieur de la colonie. Ils ont de l'argent et avec ce métal on règne partout* ».

Notre botaniste est aussi très sévère pour la dépravation générale des mœurs qui règne dans l'île et qu'accompagne un total désintérêt pour les sciences et les arts. Il dépeint, non sans une évidente misogynie, les femmes créoles à « *l'éducation très négligée..., indolentes* », ne s'intéressant qu'à leur toilette. Certes, reconnaît-il, « *elles sont généralement bien faites, plusieurs jolies* », mais malheureusement, comme les Hottentotes, mais avec moins de talent et surtout de naturel qu'elles, elles se fardent outrageusement le visage : « *elles sont en général de fort mauvais peintres ; elles détruisent en peu de jours les grâces et les charmes du coloris de la nature* ». Surtout « *elles passent la plus grande partie de leur vie au lit ou sur des sofas... et ne paraissent avoir d'action que pour les jeux d'amour dans lesquels on les dit très savantes... Il y a des femmes qui ont obtenu jusqu'à 25 terrains de 150 arpents chacun pour prix de leur coquetterie et de leur complaisance. On dit qu'il y a eu ici un gouverneur qui n'a jamais concédé un seul terrain qui ne fût la récompense de la peine que se donnait une main féminine pour le mettre en état de grâce* ».

Dans l'affairisme général qui règne à l'Île de France un phénomène révulse particulièrement Macé, « *le commerce infâme de la traite des esclaves* ». Il se désole, en 1793, de voir continuellement « *débarquer tout nus ces victimes infortunées de nos injustices et de nos crimes* », les Noirs, massivement raflés au Mozambique et à Madagascar pour combler les vides laissés dans la population laborieuse de l'île par la terrible épidémie de petite vérole de l'année précédente. Lui voudrait que la France, renonce « *au trafic infâme du sang des peuples de Madagascar* ». « *Il faudrait*, écrit-il, *faire des traités d'alliance avec ces peuples, leur apprendre l'agriculture et les arts, puis fonder des colonies à Madagascar et s'identifier peu à peu avec ses peuples pour ne plus former qu'un grand et puissant empire* ». Mais c'est sans trop d'illusion qu'il s'abandonne à cet espoir d'une colonisation française éclairée et fraternelle de la Grande Île. Car, pour le concrétiser, il faudrait « *auparavant être juste, sobre, humain et vertueux* » et sans doute « *les fleuves porteront à la mer beaucoup de muids d'eau avant que ce rêve se réalise* »[33].

Nul doute que l'abolition de l'esclavage décidée par la Convention le 16 pluviôse an II (4 février 1794) comble ses vœux. Et que pour lui le 3 messidor an IV (21 juin 1796) qui voit l'expulsion par les colons de Baco et Burnel, venus faire appliquer aux Mascareignes cette abolition, est une « *journée affreuse pour tous les vrais Républicains de notre île* ».

4 - L'engagement révolutionnaire

Macé qui se définit lui-même comme un « *révolutionnaire de 1789* » est un ardent partisan de la Révolution, et par voie de conséquence, de la République. Il est très fier d'appartenir au « *pays de la liberté* »[34].

Cette liberté est d'abord pour lui, manifestement, la liberté religieuse. Dans sa lettre à Millin du 23 août 1793, il évoque « *les antiques châteaux élevés par les mains superstitieuses de nos aïeux, abrutis par le cagotisme monacal et avilis par le régime féodal* ». Plus loin il regrette que Norona ait dû abandonner la belle collection de plantes qu'il avait réalisée aux Philippines « *pour se soustraire aux fureurs insensées des inquisiteurs espagnols qui voulaient le perdre, parce qu'il n'avait pas les mêmes principes de religion qu'eux* ». Nul doute que parmi ses motifs de détestation de Malartic figure « *l'âme religieuse* » du personnage.

Malheureusement pour lui, dès son arrivée à l'Île de France, il est pleinement conscient d'être « *entouré* » d'une majorité de « *personnes qui tiennent à l'Ancien Régime* ». C'est particulièrement net au niveau de l'administration en place : « *les agents et salariés de l'État*, écrit-il, *sentent encore fortement l'aristocratie..., en ont les principes et les habitudes ; les sous-agents, commis et sous-commis* [en] *ont encore la morgue et le ton. Ils cherchent tous les moyens... d'entraver l'administration des affaires publiques pour faire haïr la liberté* ».

---

33. Le rêve malgache hante littéralement Macé jusqu'à le conduire à une vision complètement délirante des potentialités de la Grande Ile qu'il exprime par exemple dans une lettre au président de la Société d'histoire naturelle de Paris du 3 octobre 1793 dont Y. Laissus a publié un extrait dans son article « Les voyageurs naturalistes… ».
34. Lettre à Millin du 17 nivôse an VIII (7 janvier 1800). Dossier Jussieu.

Les événements de 1796 lui en donnent cruellement la preuve. Macé les commente longuement[35] dans ses lettres à La Réveillière et à ses collègues du Directoire, en ayant pleinement conscience que sa franchise et ses prises de position divergentes de celles des colons et de leurs partisans risquent de lui coûter sa liberté[36].

Il insiste sur le fait que « *la malveillance avait depuis longtemps disposé les esprits des habitants à recevoir les plus mauvaises impressions sur la mission des agents* ». Dès l'arrivée, le 28 pluviôse (17 février), de la frégate *La Preneuse* qui annonçait la volonté de la France de mettre en application dans l'île le décret d'abolition, on avait vu « *les ennemis de la Constitution et de la chose publique... exciter les citoyens à l'indépendance... Quelques malveillants parlaient de traiter avec les Anglais... Des muscadins avaient eu l'audace d'arracher l'arbre de la liberté au champ de mars, et l'indécence de faire caca sur le bonnet de la liberté et de le traîner par les rues* »[37]. Bref, bien avant l'arrivée des agents, « *l'aristocratie levait* [déjà] *une tête audacieuse* ».

Dans ces conditions, leur expulsion a été la résultante aisée d'une espèce de complot de tous ceux qui, localement, détenaient l'autorité. Non sans raison, Macé est convaincu que les « *déclarations de fidélité* [à la République], *d'attachement et de patriotisme* » des membres de l'Assemblée coloniale[38], des administrateurs, des généraux, des députés des colonies, qui ont suivi cette expulsion ne sont « *que des boursouflures* » que « *leur conduite, leurs intrigues... ont toujours démenties* ».

Dans l'affaire la responsabilité majeure lui paraît, à juste titre, incomber à l'Assemblée coloniale. Rien d'étonnant à cela puisque, selon lui, elle « *est le centre de l'agiotage qui dévore la colonie* ». « *Depuis longtemps*, écrit-il le 3 frimaire, *une trentaine de ses membres* », qui seraient très fâchés de déchoir du rang de législateurs qu'ils se sont octroyés, « *se sont emparé de presque tous les pouvoirs... adoptent ou rejettent les décrets* » de la Nation au gré de leurs intérêts, « *se concertent pour faire hausser le prix arbitraire de la piastre ou pour discréditer le papier-monnaie* ». Dès l'arrivée de Baco et Burnel, ils ont cherché tous les moyens « *de détruire ou du moins de paralyser* [leur] *pouvoir légitime* ». Les neuf membres de la commission désignée par l'Assemblée pour se concerter avec eux ont tout fait pour les discréditer, débitant à leur propos « *mille contes plus ou moins ridicules* », les présentant « *comme des hommes altérés de sang, avides de carnage, comme des envoyés de Pitt* »[39], répandant dans les campagnes « *l'alarme, la terreur* ». Pour Macé les dirigeants de l'Assemblée sont en fait des royalistes, ce qui me semble relativement exact. Il les soupçonne

35. Mentionnant *in fine* qu'il a donné plus de détails encore dans une lettre à Millin que malheureusement je n'ai pas retrouvée.
36. Aussi est-ce pour ne pas trop se compromettre aux yeux de ses adversaires politiques qu'il écrit à l'encre sympathique divers passages, à l'évidence les plus virulents, qu'il est malheureusement impossible de connaître aujourd'hui.
37. Episodes qui reproduisent ce qui s'était déjà passé à Saint-André en octobre 1794. Voir Cl. Wanquet, *Histoire d'une révolution. La Réunion 1789-1803*, t. 2, p. 214.
38. Déclarations en particulier formulées dans les adresses au Corps Législatif de l'Assemblée coloniale de l'Ile de France, approuvées par celle de La Réunion, des 3 et 21 thermidor an IV (21 juillet et 8 août 1796), ADR (Archives Départementales de La Réunion) L 331 ou A.N. col. C 4/110.
39. C'est effectivement l'image que l'Assemblée coloniale donne des agents dans ses adresses au Corps législatif qui présentent finalement leur renvoi comme un acte éminemment patriotique !

même d'encourager l'idée d'une indépendance de l'île sous la protection de l'Angleterre[40], ce qui me semble nettement plus abusif[41].

Macé souligne aussi, pertinemment, que dans leur campagne contre les représentants de la République, les factieux de l'Assemblée ont trouvé l'appui précieux du vieux gouverneur général. C'est effectivement au cri de « Vive Malartic » que se rallient tous les opposants à Baco et Burnel, à commencer par « *les jeunes muscadins à cadenettes*[42] *composant l'artillerie volante* » qui refusent de prêter le serment de fidélité à la République. Malartic que les agents du Directoire auraient, dit-on, menacé de faire pendre s'il s'opposait à leur mission, fait bientôt figure, aux yeux des colons, de symbole, et presque de martyr, de la « *tyrannie* » d'un gouvernement dont les ordres inconséquents risquent de mettre à feu et à sang les Mascareignes. Aussi est-il traité en héros, le 3 messidor, par ceux qui viennent de décider l'expulsion des agents : « *je vois*, écrit Macé, *l'automate Malartic, porté en triomphe par les agioteurs et les ennemis de la République... qui saluait avec son chapeau blanc une multitude en délire* ». Tout en mentionnant que, la veille, lorsqu'il avait lui-même voulu prévenir Baco, à l'Hôtel du Gouvernement, de la tentative d'assassinat qui se tramait contre lui, il avait été « *repoussé avec insolence par son aide de camp* »[43], Macé paraît toutefois mettre le ralliement du gouverneur plutôt sur le compte de sa vanité et de son « *imbécillité* » que sur celui de la trahison[44]. Il souligne que Malartic, « *qu'on aurait dû plutôt envoyer dans quelque couvent du Portugal que gouverneur dans cette île* », n'est plus « *qu'une petite machine à sanction* » à laquelle les dirigeants de l'Assemblée coloniale ne laissent « *qu'une vaine ombre* » de pouvoir et qu'ils font « *mouvoir dans tous les sens* »[45] ; un « *petit fétiche*» entre leurs mains.

Pour Macé la responsabilité de Dupuy dans l'affaire est également certaine : selon lui, les individus qui exigent le rembarquement des agents sont tous ses « *créatures et affidés* » ; le rembarquement décidé, Dupuy vient au gouvernement « *partager* [le] *triomphe* » de Malartic « *et jouir du succès de ses intrigues et de sa perfidie* » ; le lendemain, il donne « *un grand repas* » pour célébrer le succès des factieux. Les lettres de Dupuy à Jussieu ne laissent effectivement aucun doute sur l'approbation pleine et entière qu'il donne à un renvoi « *qui a empêché de grands maux et sans lequel nos îles seraient aujourd'hui désertes ou entre les mains ennemies* ». Ajoutons qu'après son retour en France, Dupuy sera un des promoteurs de la loi du 30 floréal an X (20 mai 1802) rétablissant l'esclavage dans les colonies où son abolition n'avait pas encore été appliquée[46].

---

40. A l'appui de cette théorie, Macé insiste, le 3 frimaire, sur l'extrême amabilité avec laquelle Malartic a reçu, quelques jours plus tôt, « *un officier anglais venu en parlementaire sous le prétexte de rendre un mauvais both appartenant à un des meneurs de l'Assemblée* ».
41. A contrario de cette idée on rappellera qu'en décembre 1799 et janvier 1800, l'Assemblée coloniale de l'Ile de France a envoyé deux missions conduites par son président, D'Unienville, à son homologue de Saint-Denis, pour combattre un projet d'indépendance qui trouvait alors grande créance à La Réunion. Cf. Cl. Wanquet, *Histoire d'une Révolution...*, *op. cit.*, t. 3, p.401-413.
42. Un peu plus loin Macé évoque encore ces « muscadins » armés de canne, preuve que les modes contre-révolutionnaires de la métropole ont décidément franchi les mers.
43. Ce dernier agissait-il de sa propre initiative ou sur ordre de Malartic ? Macé ne le précise pas.
44. Une perception du personnage assez voisine est celle de Burnel qui appelle Malartic « *le sot le plus complètement royaliste que puisse revendiquer la vermine nobiliaire* », *Essai sur les colonies orientales*, p. 14.
45. On notera que Villèle, dont les convictions politiques sont pourtant aux antipodes de celles de Macé, qualifie aussi le gouverneur de « *machine à sanctionner* », *Mémoires et correspondance*, t. 1, p. 143.
46. Cf. Cl. Wanquet, *La France et la première abolition...*, *op. cit.*, p. 640-641.

À lire Macé, la complicité, avec les colons séditieux, des commandants des forces qui accompagnaient les agents a été également patente. Dans sa lettre du 26 messidor il relève que « *Magallon* (le général commandant les soldats) *et ses aides de camp ont presque toujours siégé à côté de Malartic* »[47], et que « *plusieurs membres de l'Assemblée ont* [raccompagné] *jusqu'au quai Sercey* (le vice-amiral commandant la flotte) *en reconnaissance de son zèle* » à faire appliquer l'arrêté de l'Assemblée ordonnant au capitaine de la corvette *Le Moineau* de partir sur le champ porter les agents aux Philippines. Mais il se demande encore si Sercey n'a pas, en sous-main, changé la destination de cette corvette[48]. Dans sa lettre du 3 frimaire, notre botaniste est beaucoup plus catégorique: pour lui Magallon, ci-devant comte, et Sercey, ci-devant marquis, ont « *concouru* » au renvoi des agents par solidarité nobiliaire avec Malartic, ci-devant baron, tant « *il est extrêmement difficile de se défaire de ses anciens préjugés de naissance, de ne pas favoriser ceux qui ont porté le même froc, la même livrée* »[49].

Dans sa lettre du 26 messidor, Macé mentionne que même l'ex-commissaire civil envoyé par la Constituante, Lescallier, s'est joint à ceux qui réclamaient le rembarquement des agents, soulignant ainsi brièvement l'ambiguïté du personnage que divers autres épisodes confirmeront[50]. Dans sa lettre du 3 frimaire, Macé dénonce, également à très juste titre[51], l'ambiguïté d'un autre personnage, l'un des députés de l'île à Paris, Gouly, qu'il regarde « *comme un homme à double face* ».

Que doit, et aussi que peut faire la République pour venger l'affront fait à ses agents à l'Île de France ? Macé se penche longuement sur cette question dans ses lettres de 1796 et ce qui frappe – alors que Dupuy, on l'a vu plus haut, le qualifie de « *petit terroriste* » - c'est sa modération autant que son optimisme.

Il insiste fortement sur le fait que « *la France ne peut pas abandonner à ses divisions intestines et à son malheureux sort une colonie si fertile, si florissante, si heureusement située pour protéger son commerce dans l'Asie et si importante pour le ravitaillement de ses escadres en temps de guerre... qui ne peut se soutenir par elle-même* ». Mais doutant qu'elle puisse, « *dans les circonstances critiques où se trouve sa marine, faire un grand armement qui épuiserait ses ressources* » et surtout craignant qu'elle ne détourne ainsi « *ses forces d'un ennemi jaloux qui a armé l'Europe pour chercher à la détruire* », il lui conseille plutôt d'essayer de ramener à elle, « *par la douceur* [et] *la clémence* », des gens égarés par des malveillants en misant sur le fait que dans l'île « *la raison se rétablira* » peu à peu.

Or, de cela, Macé se dit convaincu dès le 26 messidor, et plus encore le 3 frimaire. Car à cette date, soit cinq mois après le renvoi des agents, si les dirigeants de

47. Pour sa défense Magallon arguera que ses ordres lui faisaient obligation de se ranger, une fois à l'Ile de France, sous l'autorité de Malartic.

48. Question à laquelle il est impossible d'apporter une réponse précise même si l'on constate, dans les faits, que la corvette est finalement repartie pour la France au lieu de gagner les Philippines.

49. En fait Macé estime « *qu'il est presque impossible que la noblesse soit le soutien d'une république qui a détruit ses privilèges, ses titres* » et s'étonne que le Directoire « *ait envoyé dans les mers de l'Inde deux commandants ex-nobles qui ne peuvent jamais devenir de vrais républicains* ».

50. Voir Cl. Wanquet, « La première abolition française de l'esclavage fut-elle une mystification ? Le cas Daniel Lescallier », in *Esclavage, résistances et abolitions*, p. 253-268.

51. Cf. Cl. Wanquet, « Un « jacobin » esclavagiste, Benoît Gouly » in *Révolutions aux colonies*, p. 109-132, et *La France et la première abolition..., op. cit.*, p. 38-142 et 177-192.

l'Assemblée « *se flattent toujours que la république ne peut subsister* »[52] et « *ont redoublé d'activité, d'astuce et d'artifice pour corrompre de plus en plus l'esprit public et égarer les hommes faibles...* [Ils] *commencent à perdre de leur crédit auprès des habitants* » ainsi qu'auprès des « *troupes qu'on avait égarées ou séduites* ». Malgré leurs efforts pour les dissimuler, les nouvelles des « *victoires mémorables que nos armées ont remportées en Italie et sur les bords du Rhin... ont électrisé les patriotes et fait ouvrir les yeux* ». Macé croit donc que les intrigants et agioteurs qui dominent à l'Assemblée n'auront bientôt plus « *d'autre parti à prendre pour se soustraire à la vengeance nationale que de passer en Inde* » et que la colonie « *purgée de ce qu'elle a de plus impur et de plus immoral...* [Ses] *habitants, contre leur cœur, se détermineront à faire successivement les sacrifices que l'humanité réclame depuis si longtemps* », autrement dit admettront l'abolition de l'esclavage[53].

Vingt mois plus tard, cependant, les choses n'ont pas tellement changé. En février et mars 1798, sont arrivées par 3 vaisseaux américains des nouvelles du coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) qui a conduit à l'arrestation et à la déportation de dirigeants et députés royalistes hier au pouvoir à Paris et partisans des colons antiabolitionnistes. Malgré ses efforts l'Assemblée coloniale n'a pu empêcher leur diffusion. Mais, écrit Macé au Directoire le 24 ventôse an VI (14 mars 1798), « *ces nouvelles qui doivent naturellement faire trembler tous les traîtres, ne les déconcertent pas. Ils paraissent avoir toujours la même opinion, tendre au même but... leur système favori de l'indépendance, sous la protection des Anglais... Il semble même qu'ils redoublent d'activité et ils emploient tous les moyens d'égarer les faibles*[54], *les crédules citoyens qui ne réfléchissent point, et de les envelopper dans leur parti. Ils insinuent... que, pour conserver leurs propriétés et se soustraire à la vengeance nationale, ils n'ont point d'autre parti à prendre qu'à se disposer à repousser de leurs îles les forces que le Directoire exécutif pourrait envoyer contre eux, et à jeter leurs regards vers les Anglais* ». Certes des républicains, des marins et citoyens ruinés par l'agiotage, qui désirent repasser en France, s'opposeraient à ces « *desseins perfides* ». Mais Macé souligne qu'ils sont en petit nombre et que la grande majorité des habitants, soit par indifférence, soit par désir prioritaire de conserver leur fortune, accepteraient de se rallier aux Anglais dont une division navale, sous les ordres du commodore Losack, croise fort à propos à proximité de l'île.

Macé stigmatise plus que jamais le comportement de Malartic : « *Depuis son arrivée ici*, écrit-il, *le général Malartic ne fait que des sottises et des bévues*[55] *par sa nullité absolue et son attachement à l'Ancien Régime. Il ne suit, sans s'en douter, que le flux et le reflux des passions des intrigants qui l'entourent. Aussi ne l'appelle-t-on*

52. Macé est persuadé, non sans raison, « *qu'ils entretiennent une correspondance très active avec les ennemis de la République qui sont en France* » et qui les ont toujours « *instruits d'avance des complots et des conspirations qu'on a tramés à Paris* ».

53. Même s'il est vrai qu'en attendant, comme le déplore Macé, « *la traite des esclaves... ne s'est jamais faite avec tant d'activité... par les membres de l'Assemblée et leurs associés, par ceux mêmes qui ont fait des lois très sévères* (allusion à un arrêté de l'Assemblée du 26 février 1794) *pour la faire cesser* ».

54. Une des méthodes les plus utilisées par l'Assemblée est de narrer, en les exagérant, les « *malheurs arrivés à Saint-Domingue, pour en faire un épouvantail effrayant, à l'ombre duquel elle règne* ».

55. La dernière en date étant la publicité tapageuse donnée à la demande de renforts des envoyés de Tipoo Sahib, le sultan du Mysore, qui pourtant lui avaient recommandé la plus grande discrétion sur ce sujet.

plus que la machine à sanctions, dont se servent les meneurs de l'Assemblée Coloniale pour organiser leur brigandage et mettre à exécution leur sinistre projet ».

Macé est désormais très critique aussi à l'égard de Sercey, « *connu sous le nom de général* Chevrette », qui, selon lui, « *n'a passé dans l'Inde que dans l'intention de faire une grande fortune et de paralyser les forces navales sous ses ordres* »[56].

Il espère donc que « *des forces de France viendront bientôt* » à l'Île de France pour « *y proclamer la constitution et* [faire] *respecter les lois de l'empire* ». À ce propos il se dit convaincu que l'application de l'abolition de l'esclavage se fera dans l'île sans « *nulle secousse* [ni] *nul déchirement... pourvu qu'on établisse une police active et sévère dans tous ses quartiers, qu'on oblige tous les individus à travailler, chacun selon ses forces et ses talents* ». En 1796 déjà, il insistait sur la « *patience* » des esclaves attendant dans le calme une liberté dont tous avaient eu pourtant connaissance. Une patience qu'il mettait non seulement au compte d'une résignation malheureusement engendrée par l'esclavage lui-même mais aussi au crédit d'une espèce de bonté naturelle d'hommes au « *caractère doux* » et aux « *affections paisibles* ».

Encore une fois ce qui frappe dans cette lettre, estime Saint Elme le Duc qui l'a publiée intégralement[57], c'est, en dehors de jugements « *peut-être trop sévères sur certains personnages de la colonie* », la modération. Cependant, moins d'un mois après cet écrit, Macé est accusé d'être l'auteur d'une lettre non signée reçue par les soldats le 13 germinal an VI (2 avril 1798) et véritablement « *incendiaire* ». Son texte n'est connu que par un extrait publié au début du XIX^e^ siècle par Marrier d'Unienville[58] : « *Braves, on veut vous envoyer à Batavia*[59] *pour périr*[60], *refusez. La colonie veut transiger avec les Anglais et veut se défaire de vous. Vous qui voulez la défendre, résistez à la séduction de vos chefs, vous imiterez les soldats de Dumouriez qui, par leur désobéissance à ce général ont affermi la République. Baignez-vous dans le sang, ce n'est que par le sang que la Constitution doit s'établir à l'Île de France. Depuis assez longtemps les riches jouissent de la fortune, elle doit passer entre vos mains, la nation vous en donne la propriété, ainsi qu'elle l'a fait avec vos camarades en France* ».

Suite à cet appel à l'insurrection, l'affrontement semble imminent entre la troupe de ligne et la Garde nationale. Mais les autorités coloniales, aidées par Malartic[61], réussissent à circonvenir les soldats qui acceptent de s'embarquer à destination de la métropole sur la frégate *La Seine*. Le 16 germinal (5 avril), les scellés sont mis sur les papiers de Macé qui, trois jours plus tard, est expulsé sur *la Flore,* un

56. Il est assez difficile d'apprécier les talents militaires de Sercey. En revanche ses sympathies royalistes ne font aucun doute.
57. *Ile de France. Documents pour son histoire civile et militaire*, p. 334-347.
58. *Statistique de l'Ile Maurice*, t. 2, p. 217-218.
59. Le projet d'aider militairement contre les Anglais la colonie hollandaise – qui, de son côté, s'engage à entretenir les forces de la division navale française et à fournir des secours alimentaires à l'Ile de France - existe depuis quelque temps et se verra confirmé par un arrêté de l'Assemblée coloniale du 15 floréal (4 mai). A.M. (Archives nationales de Maurice), B 31/A ou 1-23.
60. L'insalubrité du climat de Batavia et la très forte mortalité qu'elle générait chez les Européens étaient légendaires.
61. Manifestement pas fâché de se débarrasser « *d'une troupe aussi rebelle qu'indisciplinée* ». Lettre à Roger, officier de santé à Batavia, du 6 fructidor an VI (12 août 1798).

navire danois, vers l'Inde[62]. Le 7 thermidor (25 juillet) une déclaration à l'Assemblée coloniale de Rouillard, président du comité de sûreté publique, confirme qu'il était bien l'auteur de la lettre anonyme[63].

C'est cet épisode qui a créé l'image d'un Macé agent secret et agitateur du Directoire, accepté et reproduite quasiment sans barguigner par tous les auteurs, à l'exception de Saint Elme Le Duc, depuis le XIX^e siècle. Mais ne s'agirait-il pas d'un coup monté de toutes pièces par les pouvoirs en place pour justifier l'exil d'un individu aux convictions irritantes pour eux ? Il est difficile de se prononcer mais on peut s'étonner du délai de trois mois et demi qui sépare l'expulsion du naturaliste de la déclaration de Rouillard confirmant sa paternité de la lettre « *incendiaire* ». Et noter que la conviction de Rouillard, telle du moins qu'elle est exprimée au procès-verbal de l'Assemblée, ne repose que sur une affirmation de Malartic qui a déclaré « *un écrit trouvé dans les papiers de Macé en tout point conforme à celui anonyme qu'il a lu et que les soldats n'ont pas voulu lui laisser* ».

Républicain convaincu, Macé l'est certes assurément. Mais si, dans ses lettres, il exprime énergiquement ses convictions et manie beaucoup l'ironie contre un entourage politiquement, et sans doute socialement, très hostile, il est loin d'apparaître comme un terroriste, un « buveur de sang ». En 1793, au contraire, il peint l'affliction que lui a causée le récit des tragiques événements de France, massacres de septembre et exécution de Louis XVI - que lui ont fait les marins de la frégate française rencontrée lors de son voyage du Cap à l'Île de France : « *j'ai gémi, je me suis senti le cœur oppressé ; fallait-il donc, me suis-je dit, qu'une si belle révolution fut souillée par des flots de sang ? Les journées hélas trop mémorables pour notre histoire, ces journées du 10 août, 2 et 3 septembre nous ont pénétré l'âme de saisissement et d'horreur. Je me félicite de n'en avoir pas été le témoin* ». Il maudit « *la guerre, ses injustices et ses suites funestes* ». Il est aussi très sévère pour la société locale des jacobins : « *cette société composée d'agitateurs et d'intrigants, a une grande influence même sur l'assemblée coloniale. Les désorganisateurs y font des motions incendiaires, motions qui se répètent sur la place publique où tous les gens oisifs et turbulents se rassemblent à midi et le soir pour agioter et troubler l'eau pour pêcher le goujon etc. et en faire* [leur] *profit. On ne voit que banians adroits à tirer le plus grand parti du désordre et des vices d'administration* ». Après le renvoi de Baco et Burnel, il ne prône jamais des représailles violentes contre les factieux de l'Île de France et encore moins l'abandon par la France d'une île dont il ne cesse au contraire de souligner l'intérêt pour la Nation.

Pour conclure

Macé se définit lui-même comme un homme «*dégagé des préjugés politiques et religieux et étranger à tout esprit de parti* » qui n'a d'autre but que de dire franchement, pour le bien de sa patrie, la réalité des choses[64]. Certes peut-on douter de l'impartialité qu'il aime à s'attribuer et s'irriter de sa complaisance à toujours se

62. Sur l'ensemble de la crise, voir R. d'Unienville, A.M. B 32/A (ou 1-36).
63. A.M. B 32/A (ou 1-36).
64. Ainsi dans sa lettre au Directoire du 24 ventyôse an VI.

poser en victime. Mais il séduit non seulement par son humour grinçant mais aussi par la franchise de son antiesclavagisme et par la constance de ses convictions politiques dans un temps qui voit en France tant de retournements intéressés d'opinion. Il est surtout un témoin non seulement précieux mais quasiment irremplaçable de l'histoire de l'Île de France pendant la période révolutionnaire. Car il est une des rares voix qui permette d'appréhender ce que le discours local, que l'on qualifierait volontiers aujourd'hui de « politiquement correct » pour l'époque, avait non seulement de conventionnel mais surtout de biaisé et même de fallacieux.

CLAUDE WANQUET EST PROFESSEUR ÉMÉRITE EN HISTOIRE MODERNE
wanquet.claude@wanadoo.fr